



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-17828>

Département(s) de publication : **971**

Annonce n° **26-17828**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-10458

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Société Aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbes (Sagpc)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 78991860400016

Ville : LES ABYMES

Code postal : 97139

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 971

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de rénovation des sanitaires de l'aérogare T1 - Aéroport Guadeloupe Maryse Condé

Code CPV principal - Descripteur principal : 45330000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Afin d'améliorer le confort des usagers, la SAGPC envisage de rénover tous les blocs sanitaires publics de l'aérogare. Les blocs sanitaires concernés par le présent projet sont : - Au R2 : - 2 blocs en zone publique (blocs n°1 et 2) ; - 2 blocs en zone réservée (blocs n°3 et 4) ; - Au R1 : - 1 bloc en zone publique (bloc n°5) ; - Au R0 : - 2 blocs en zone publique (blocs n°6 et 7). - 2 blocs en zone bagages (blocs n°8 et 9). Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 23/02/2026 à 12h00, lire 06/03 /2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2026